

Réponses de l'AMC au questionnaire du
Comité permanent des finances de la
Chambres des communes

Consultations prébudgétaires de 2012-2013

Le 3 août 2012



A healthy population and a vibrant medical profession • Une population en santé et une profession médicale dynamique

L'Association médicale canadienne (AMC) est le porte-parole national des médecins du Canada. Fondée en 1867, l'AMC a pour mission de servir et d'unir les médecins du Canada et de défendre sur la scène nationale, en collaboration avec la population du Canada, les normes les plus élevées de santé et de soins de santé.

Pour le compte de ses 76 000 membres et plus et de la population canadienne, l'AMC s'acquitte d'un vaste éventail de fonctions dont les principales comprennent la représentation en faveur de politiques et de stratégies de promotion de la santé et de prévention des maladies et des blessures, la promotion de l'accès à des soins de santé de qualité, la facilitation du changement au sein de la profession médicale et l'offre de leadership et de conseils aux médecins pour les aider à orienter les changements de la prestation des soins de santé, à les gérer et à s'y adapter.

L'AMC est un organisme professionnel à participation volontaire qui représente la majorité des médecins du Canada et regroupe 12 associations médicales provinciales et territoriales et 51 organisations médicales nationales.



Question 1 : Reprise économique et croissance (Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?)

Le secteur de la santé soutient fortement la relance et la croissance économiques du Canada parce qu'il aide une main-d'œuvre productive en santé et ajoute plus d'un million d'emplois de grande valeur représentant environ 10 % de la population active.

Malgré l'importance du secteur, il est généralement admis que le système de santé du Canada n'est plus très performant comparativement à celui de pays semblables. Les données sur la santé 2011 de l'OCDE cotent le Canada au septième rang des 34 états membres à la rubrique des dépenses pour les soins de santé par personne, mais le rendement du système de santé du Canada a toujours une cote inférieure à celle de la majorité des pays de comparaison.

Les dépenses pour la santé atteignent un pourcentage à la hausse des budgets provinciaux et territoriaux. De nombreux intervenants affirment que les pressions exercées sur le système dans l'ensemble augmenteront à l'avenir. Dans son rapport sur les Perspectives économiques et financières du 17 mai 2012, le directeur parlementaire du budget confirme que « la situation financière à long terme des gouvernements provinciaux et territoriaux s'est détériorée ». Ces enjeux mettent en évidence un potentiel important pour le secteur de la santé : la transformation des soins de santé améliorera l'efficacité pour soutenir la relance et la croissance économiques à long terme du Canada.

Les provinces et territoires ont décidé de franchir des étapes positives pour collaborer à l'échange des meilleures pratiques, mais d'importantes responsabilités sous le leadership fédéral contribueraient à ces efforts si le rendement du système de santé dans l'ensemble était considéré au Canada. L'AMC recommande :

- Que le gouvernement fédéral convienne du lien entre les déterminants sociaux de la santé et les pressions exercées sur le système de santé. Il doit exiger que toute prise de décisions du Cabinet comprenne une évaluation des incidences sur la santé (la question 5 donne davantage de détails).
- Outre les commentaires du ministre de la Santé après l'annonce des nouvelles mesures fiscales, le gouvernement fédéral devrait établir en priorité l'engagement fédéral-provincial-territorial axé sur l'obligation de rendre compte et entreprendre un processus de consultation visant à déterminer les mesures et paramètres pancanadiens qui noueraient des liens entre les dépenses et les résultats comparables pour la santé.

Question 2 : Création d'emplois (Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?)

Un système de santé très performant au pays soutiendra la mobilité de la main-d'œuvre et la création d'emplois. Un système intégral de santé public efficace est un important avantage concurrentiel sur la scène internationale. Le rapport Choix concurrentiels de KPMG démontre plus d'une fois la contribution du système de santé du Canada à la concurrence de notre économie sur la scène internationale.

Plusieurs indicateurs révèlent toutefois que les services de soins de santé et la couverture ne répondent pas aux besoins des Canadiens et varient selon les régions où habitent les gens au Canada. Les temps d'attente pour obtenir des soins médicaux, par exemple, sont plus longs dans les plus petites provinces, mais l'assurance-médicaments et les services aux personnes âgées sont particulièrement médiocres au Canada atlantique. La grande différence d'accès aux traitements pharmaceutiques est toutefois l'exemple le plus flagrant d'inéquité dans notre système de santé. Tous les Canadiens devraient avoir une assurance-médicaments de base. Ces différences augmentent et empêcheront la création d'emplois dans des régions. Ce sont des obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre quand les Canadiens cherchent du travail ailleurs au pays. Nous sommes d'avis que les Canadiens seraient mieux servis si les transferts fédéraux pour les soins de santé comprenaient des lignes directrices précises pour garantir que le système fournit aux Canadiens des choix dont l'accès et la qualité sont comparables d'un bout à l'autre du Canada, sans égard à leurs circonstances.

La contribution du système de santé à l'avantage concurrentiel du Canada sur la scène internationale est évidente et des améliorations du système de santé du Canada soutiendraient mieux la création d'emplois. Le gouvernement fédéral devrait axer ses efforts sur le soutien de la transformation de notre système de santé pour mieux atteindre les objectifs, à savoir de meilleurs soins, une meilleure santé et une meilleure valeur. L'AMC recommande :

- Que le gouvernement fédéral, en consultation avec les provinces, les territoires et d'autres intervenants, établisse un programme complet d'assurance-médicaments d'ordonnance qui sera administré sous forme de remboursements aux régimes provinciaux-territoriaux et privés d'assurance-médicaments d'ordonnance afin d'assurer que tous les Canadiens ont accès aux médicaments nécessaires sur le plan médical.
- Que le gouvernement fédéral, de concert avec les provinces et les territoires, élabore et applique une stratégie pancanadienne de soins continus qui intègrent entièrement dans le système de santé les services de soins à domicile, de soins de longue durée en établissement, de soins de relève et de soins palliatifs.

Question 3 : Changement démographique (Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?)

La situation du système de revenu de retraite au Canada et la capacité des personnes âgées de financer correctement leurs besoins de soins de longue durée et de services d'appui préoccupent toujours l'AMC. Il faut franchir des étapes pour garantir que le Canada est prêt à répondre aux besoins de soins de longue durée de ses citoyens, y compris le financement de l'infrastructure nécessaire et le soutien supplémentaire des fournisseurs de soins de santé et des aidants naturels.

La disponibilité d'établissements de soins de longue durée a un rôle important dans l'efficacité du système de santé dans l'ensemble. Dans son plus récent rapport par exemple, l'Alliance sur les temps d'attente remarque que la démence est un diagnostic clé lié aux séjours à la hausse des patients à d'autres niveaux de soins (ANS) dans les hôpitaux. Voilà un autre enjeu à considérer pour les provinces et territoires. Le gouvernement fédéral est en bonne position dans ce cas pour coordonner une stratégie pancanadienne. Dans le prochain programme d'infrastructures à long terme, le gouvernement fédéral devrait aussi ajouter un fonds d'infrastructures du secteur de la santé axé sur les établissements de soins de longue durée, un volet d'une stratégie pancanadienne de réorientation des soins des hôpitaux vers le domicile, la communauté et les établissements de soins de longue durée où la prestation de meilleurs soins coûte moins cher.

L'AMC recommande :

- Que le gouvernement fédéral établisse des programmes incitant les Canadiens à économiser pour leurs besoins de soins de longue durée en finançant d'avance les soins de longue durée, y compris l'assurance privée, des stratégies d'épargne à report d'impôt et à impôt prépayé, de même que l'assurance sociale à base de cotisations, par exemple, un moyen d'épargne genre REEE.
- Qu'un fonds pour les infrastructures de la santé soit établi dans le plan à long terme d'infrastructures publiques du gouvernement. L'objet de ce fonds serait de répondre aux pénuries d'infrastructures dans le secteur de la santé qui empêchent l'optimisation des ressources humaines en santé et prolongent les temps d'attente.

L'AMC a soutenu les efforts du gouvernement fédéral visant à élargir les options d'épargne pour la retraite en établissant des régimes de retraite collectifs. Les ministres des Finances fédéral, provinciaux et territoriaux ont toutefois souligné que c'est une composante seulement d'une plus grande structure de réforme du régime de retraite pour considérer les besoins de revenus de retraite suffisants des Canadiens. L'AMC incite le gouvernement fédéral à continuer de collaborer avec les provinces, territoires et intervenants pour appliquer tous les éléments de cette structure.

Question 4 : Productivité (Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?)

Un système de santé intégral et efficace soutient la productivité de la main-d'œuvre canadienne. Si notre système de santé ne peut répondre aux besoins de soins de santé des travailleurs, d'autre part, le résultat est une perte de productivité et des coûts élevés, c'est à-dire une perte de revenu pour les familles canadiennes et une diminution des revenus d'impôt pour les gouvernements. De nombreuses études ont fait ressortir le coût énorme de l'attente (dans les milliards de dollars par année), autant pour les particuliers que pour l'économie.

Un autre enjeu connexe qui peut avoir davantage de répercussions sur la productivité est le fardeau de la prestation de soins aux membres de la famille. Sans ressources suffisantes pour les soins de longue durée et le soutien des soins à domicile, la productivité de la population active du Canada peut fléchir à cause de l'absentéisme et des congés à la hausse pour prendre soin des parents âgés.

Le gouvernement fédéral a franchi une première étape dans le budget 2011. Il a offert un allègement fiscal pour les aidants naturels par l'intermédiaire du crédit d'impôt pour aidant naturel. Ce crédit maximal de 300 \$ par année ne soutient toutefois pas suffisamment les aidants naturels.

Une étude canadienne estimait en 2004 que le coût annuel du temps d'un aidant naturel aux tarifs du marché pour les clients des soins à domicile ayant une incapacité moyenne ou grave est de 5 221 \$ à 13 374 \$ selon la communauté où ils habitent. Une augmentation du crédit d'impôt pour aidant naturel est positive pour l'élaboration d'un aspect du soutien dont les aidants naturels ont besoin, mais l'AMC est d'avis qu'il faudra aussi apporter d'autres améliorations d'ici quelques années.

Afin de répondre aux besoins de la population vieillissante du pays, l'AMC recommande :

- Que le gouvernement fédéral élargisse les programmes d'allègement pour les aidants naturels et offre l'accès garanti aux soins de relève pour les gens en situation d'urgence, ainsi qu'une augmentation du crédit d'impôt pour aidant naturel qui reflète mieux le coût annuel du temps d'un aidant naturel aux tarifs du marché.
- Qu'un fonds axé sur les infrastructures de la santé soit établi dans le plan d'infrastructures publiques à long terme du gouvernement. L'objet de ce fonds serait de répondre aux pénuries d'infrastructures dans le secteur de la santé qui empêchent l'optimisation des ressources humaines en santé et prolongent les temps d'attente.

Question 5 : Autres défis (On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?)

Malgré d'importants investissements en santé et les améliorations apportées aux traitements médicaux et aux technologies, les résultats pour la santé au Canada ne s'orientent pas dans la bonne direction. Les maladies chroniques, par exemple le diabète et les facteurs de risque correspondants, notamment l'obésité, sont toujours à la hausse. Ces résultats négatifs peuvent avoir des incidences importantes sur la prospérité du pays parce que les citoyens doivent être en santé pour mener une vie prospère et autonome. Des recherches laissent entendre que notre milieu économique et social détermine la santé de la population dans une proportion de 50 %. Un solide système de santé est essentiel, mais les changements apportés à l'assurance-maladie seulement n'amélioreront pas les résultats pour la santé ou ne réduiront pas les disparités actuelles aux volets fardeau de la maladie et risques pour la santé.

Il faut appliquer un processus pour considérer les déterminants sociaux de la santé qui peuvent être positifs ou négatifs, un processus qui garantit une politique publique saine pour tous les Canadiens. L'évaluation des incidences sur la santé (EIS) est un processus systématique appliqué pour poser des jugements axés sur les données probantes dans le cas des incidences d'une politique sur la santé, ainsi que pour déterminer et recommander des stratégies de protection et de promotion de la santé. L'EIS est faite dans plusieurs pays, y compris l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, les Pays-Bas et les États-Unis. L'EIS est aussi utilisée au Canada, surtout pour l'évaluation des politiques au Québec.

L'EIS est nécessaire pour garantir que tous les ministères sont en mesure de considérer les incidences de leur travail sur la santé. Cet outil aurait été très avantageux pour évaluer les restrictions des dépenses des programmes, afin de garantir que les incidences sur la santé ne sont pas contre-productives (c.-à-d. qu'elles augmentent les coûts dans l'ensemble pour la société quand les incidences sur la santé sont prises en compte). L'adoption d'une EIS axée sur les données probantes est un moyen pour le gouvernement fédéral de jouer un rôle de leader dans les soins de santé.

L'AMC recommande :

- Que le gouvernement fédéral ajoute l'évaluation des incidences sur la santé dans son processus d'élaboration de politiques pour garantir que la santé des Canadiens est un élément clé dans toutes ses décisions stratégiques.
- Que le gouvernement fédéral reconnaisse le lien entre les déterminants sociaux de la santé et les pressions exercées sur le système de santé.